Ludothèque de la Bastide	Ludothèque des Berges du Lac	Espace de Vie Sociale (EVS) Chantelude	Ludothèque Sablonat
37 allée Jean Giono	33 cours de Québec	45 rue du Cdt Hautreux	35 rue Jean Mermoz
33100 Bordeaux	33300 Bordeaux	33300 Bordeaux	33800 Bordeaux
05 56 67 94 25	05 56 04 08 82	05 56 50 62 99	05 57 96 66 38

Association Interlude

Projet associatif 2018-2021

Association Interlude

Sommaire

- ◆ **Préambule** 2
- ◆ **L'association Interlude…**
- ◊ Qui sommes-nous ? 3
- ◊ Qu'est-ce qu'une ludothèque ? 4
- ◊ Le jeu…un outil culturel 4
- ◊ Qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale (EVS) ? 4
- ◊ Les valeurs que nous défendons dans ce projet 5
- ◊ Notre projet associatif 2018-2021 5
- ◆ **Implantation dans le territoire**
- ◊ Le territoire d'influence 6
- ◊ Les publics 6
- ◊ Les conventions avec les collectivités territoriales 6
- ◊ Partenariats et coopération 6
- ◆ **Les principes de fonctionnement et de la participation à la vie de l'association**
- ◊ L'adhésion 7
- ◊ L'adhérent au cœur du projet associatif 2018-2021 7
- ◊ La cotisation 8
- ◊ L'engagement bénévole 8
- ◆ **Les différentes instances de l'association Interlude** 8-9
- ◆ **Les axes d'intervention de l'association Interlude** 10
- ◆ **Ses fonctions** 11
- ◆ **Les moyens mis à disposition : humains, matériels, financiers** 11
- ◆ **Les perspectives d'évolution 2018-2021** 12
- ◊ La pérennisation des subventions 12
- ◊ Les axes à développer 12
- ◊ Les aménagements 12
- ◊ Les moyens humains 12

Préambule

Interlude est une association d'éducation populaire qui applique des principes de tolérance, de démocratie et de laïcité (agrément Jeunesse Education Populaire délivrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 33). Depuis 20 ans, elle intervient sur le territoire de Bordeaux et de la métropole.

Sa vocation principale est de promouvoir et de valoriser différentes formes d'expressions culturelles ludiques (article 2 des statuts). Elle gère trois ludothèques, structures d'animation autour du jeu et lieux de location de jeux et jouets ainsi qu'un Espace de Vie Sociale.

L'actualisation de notre projet associatif est l'opportunité de revendiquer notre mission d'éducation populaire. L'association Interlude propose du jeu pour tous et sous toutes ses formes,

Association Interlude

L'association Interlude...

◊ Qui sommes-nous ?

L'association Interlude a été créée **fin 1998** afin d'apporter une réponse à un manque concernant l'offre sur le territoire communal pour la petite enfance, l'enfance, l'intergénérationnel et à un besoin sur le territoire de Bordeaux en terme de structure ludothèque.

Très vite, il a été proposé d'implanter la ludothèque au rez-de-chaussée de la Résidence pour Personnes Autonomes (RPA) de Chantecrit tout près du jardin Chantegrillon. Elle a été et est toujours un **équipement de proximité** précieux grâce auquel nous avons construit avec les habitants et les adhérents toutes nos compétences.

Au vu de l'impact certain de cet équipement, la ville a souhaité renouveler l'expérience en installant un équipement plus ambitieux en terme de surface sur le quartier Bastide en grande mutation en 2007.

L'objectif était aussi de créer des passerelles avec le quartier de la Benauge (quartier prioritaire de la politique de la ville).

Le 3 Décembre 2013, la ludothèque Berges du Lac, petite sœur de la ludothèque Bastide ouvre ses portes pour proposer une offre de proximité aux habitants du tout nouveau quartier Ginko de Bordeaux maritime.

L'objectif étant aussi de créer des passerelles avec le quartier des Aubiers (quartier prioritaire de la politique de la ville) situé à proximité.

Depuis fin janvier 2016, le projet de la ludothèque Chantecrit, premier espace d'accueil de l'association Interlude, a été modifié pour devenir Espace de Vie Sociale (EVS) grâce à un agrément de la CAF.

Le jeu reste un outil important dans le projet mais d'autres actions, projets ont vu le jour afin de répondre plus précisément aux besoins des habitants du quartier et afin de favoriser et d'accompagner leurs prises d'initiatives : ateliers de fabrication, ateliers couture et tricot, ateliers intergénérationnels, albums jeunesse et Amicale du SEL (Système d'Échange Local)...

Le 14 novembre 2017, l'association Interlude a ouvert une ludothèque appelée « Sablonat » située dans l'Espace Enfance Famille « Les Petits princes », dans le quartier Nansouty. Cet espace est un lieu mutualisé avec La Parentèle, le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et l'Union Saint-Jean.

Ce développement de l'association coïncide avec la transformation, l'évolution importante de la ville de Bordeaux de ces dernières années et qui va se poursuivre dans les années à venir avec l'arrivée de nouveaux habitants. De nouveaux quartiers sortent de terre, avec un accroissement certain de la population. Des projets de rénovations urbaines (ANRU) sur les quartiers des Aubiers et de la Benauge sont en cours afin de les décloisonner et de les ouvrir sur la ville.

Il va falloir accompagner cette mutation et l'association Interlude doit accentuer son rôle d'acteur local qui favorise le lien social, la mixité sociale et culturelle, le « mieux » vivre ensemble, l'accès aux loisirs (le jeu) pour tous, tout en encourageant l'implication de chacun dans ce projet.

En tant que structure d'éducation populaire, nous visons à construire une société plus solidaire en accompagnant la prise d'initiative des habitants et en particulier des jeunes, en leur laissant la possibilité de proposer des ateliers ou d'initier des événements.

Association Interlude

◊ Qu'est-ce qu'une ludothèque ?

Une ludothèque est :

- un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, la location et des animations ludiques.
- un espace structuré autour des jeux et jouets lui permettant d'accueillir des personnes de tout âge.
- un lieu qui apporte un accompagnement, un appui à la parentalité (action dans le cadre du **Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)**
- un lieu d'animation et d'échange dans une ville, un lieu de rencontre, de convivialité, de création de lien social.
- les (trois) ludothèques proposent de nombreuses animations (ateliers, soirées-jeux…) au public.

◊ Le jeu…un outil culturel

Le jeu permet à chacun de développer ses connaissances et ses compétences, d'appréhender la diversité culturelle comme une ouverture et un enrichissement ; et de mieux s'insérer ainsi dans les relations sociales et interpersonnelles.

Accessible à tous, il offre un espace de liberté et d'expression. En faisant appel à la réflexion, l'observation, la communication, la mémoire ou l'adresse, le jeu éveille les esprits et stimule la créativité et la curiosité.

Dans notre société moderne où l'individualisme est une réelle problématique, le jeu est un outil qui privilégie l'interaction. Le dépassement de soi, le respect de l'autre et même parfois la coopération sont autant de valeurs intrinsèques au jeu.

◊ Qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale (EVS) ?

L'Espace de Vie Sociale (EVS) Chantelude est :

- un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, culturelle avec une attention particulière aux familles et aux publics les plus fragilisés.
- un lieu de rencontres et d'échanges entre générations, un lieu d'animation de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- un équipement qui favorise l'initiative des habitants, leur implication dans des dynamiques de développement social et dans des actions collectives.
- une équipe d'animation composée de bénévoles et de professionnels engagés dans des actions, dans la gouvernance du projet et dans des partenariats de territoire.

L'agrément EVS a été délivré fin janvier 2016. Depuis, l'équipe a développé en ce sens des ateliers répondant aux souhaits et aux attentes des publics : ateliers de fabrication, couture et tricot, ateliers intergénérationnels, albums jeunesse. De plus, l'EVS Chantelude accompagne l'Amicale du SEL de Bordeaux (Système d'Echange Local), qui a pour objectif de développer un réseau d'échanges de biens, de savoirs, de services, en utilisant une monnaie solidaire (virtuelle) : le CEP. Le but étant de replacer l'humain au centre des échanges et non plus l'argent.

Association Interlude

◊ Les valeurs que nous défendons dans ce projet

Le projet de l'association Interlude défend des valeurs telles que **la liberté**, **la démocratie** et **la solidarité**. Interlude se donne pour missions de **contribuer au bien-être, à l'épanouissement des individus à travers des initiatives, des organisations et des pratiques collectives**.

Ouverte à tous, elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines.

Les activités offrent des opportunités pour s'investir, à titre individuel, ou en groupe. Ses propositions doivent susciter l'engagement bénévole des adhérents, habitants comme auteur et acteur du projet, au-delà d'une pratique consumériste et d'une simple adhésion, .

Elaboré à travers des diagnostics partagés, des débats et des réflexions de groupe, le « nouveau » projet doit permettre une **meilleure autonomie**, une **responsabilisation des jeunes et des moins jeunes** au sein des structures, la **création de lien social** ainsi qu'une **approche active et renouvelée de la citoyenneté.**

Notre projet associatif pour 2018-2021

Fin août 2017, une commission de travail a été mise en place avec les administrateurs (bénévoles du Conseil d'Administration) et les salariés de l'association. Depuis un an, elle a effectué un bilan des actions de l'association faites depuis des années et a travaillé sur ses perspectives.

La commission a redéfini les valeurs et les principes de l'association sur lesquelles s'appuyer et qui guideront nos différentes actions :

- favoriser l'accès à la pratique du jeu au plus grand nombre.
- encourager la pratique du jeu libre sans attente de résultat.
- œuvrer pour les échanges et les rencontres pour faciliter le vivre-ensemble.
- s'inscrire comme un acteur de développement local dans une dynamique participative et partenariale (adhérents, usagers, habitants, associations…).
- promouvoir le jeu en tant qu'«objet » culturel.
- encourager la prise d'initiative, de responsabilité et une pratique citoyenne (ex : Le Système d'Échange Local : SEL).

L'objectif principal de l'association Interlude pour 2018-2021

Promouvoir la culture du jeu pour tous, contribuer au bien-être de chacun et encourager ses membres à être de véritables acteurs au sein de l'association et sur les territoires.

Association Interlude

Implantation dans le territoire

◊ Le territoire d'influence

L'association Interlude a pour vocation d'être un lieu de mixité sociale, culturelle. En ce sens, elle vise et reçoit des publics issus de tous les quartiers de Bordeaux, de Bordeaux métropole et au-delà.

◊ Les publics

Conformément à ses missions, Interlude propose un ensemble d'activités et d'actions qui s'adressent à tous :

- Les enfants de 0 à 3 ans dans le cadre des accueils de parents d'enfants
- Les enfants de 6 à 11 ans dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse
- Les jeunes de la tranche d'âge 11-17 ans : accueils ou ateliers autour du jeu de société et de jeux vidéo pendant les vacances
- Les professionnel(le)s de la petite enfance tel(le)s que les assistant(e)s maternel(le)s et éducateur -trices de crèches, sur des créneaux spécifiques
- Les parents dans le cadre du soutien à la parentalité (REAAP…)
- Les Centres d'animation, de loisirs (ALSH), les maisons de quartiers pour des accueils de groupes
- Les structures spécialisées accompagnant un public en situation de handicap (ITEP, IMP,…)
- Les séniors à travers des rencontres ludiques, rencontres intergénérationnelles ou encore des ateliers couture, tricot…
- Les professionnel(le)s de l'animation, éducation… pour des formations dispensées par Interlude

◊ Les conventions avec les collectivités territoriales

- **La ville de Bordeaux**

La ville de Bordeaux et l'association Interlude sont liées par une convention annuelle qui stipule que l'association « Offre un lieu d'animation autour du jeu et de la location (Ludothèque Berges du Lac – Bastide – Espace Vie Sociale Chantelude - Ludothèque Sablonat depuis novembre 2018) »

- **La Caisse d'Allocations Familiale33**

L'association Interlude détient, pour le site de Chantelude, un agrément Espace de Vie Sociale attribué par la Caisse d'allocations Familiales 33.

◊ Partenariats et coopération

Interlude est liée à un environnement institutionnel « complexe ». On peut classer les partenariats en trois niveaux :

- Le premier regroupe **l'ensemble des dispositifs d'Etat.**

Elle est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports au titre d'association de Jeunesse et d'éducation populaire depuis 2004. Elle participe à différentes instances sur les questions de politique de la ville, de politique de la Jeunesse…

- Le deuxième niveau regroupe l'ensemble des conventions annualisées (*ou pluri-annuelles*), passées avec les collectivités territoriales qui subventionnent son fonctionnement sur des objectifs définis (convention avec la ville de BORDEAUX) et la CAF.
- Le troisième niveau est plus opérationnel. Interlude tisse des partenariats avec des associations et institutions en fonction des projets et des actions qu'elle entreprend.

Association Interlude

Les principes de fonctionnement et de participation à la vie de l'association

◊ **L'adhésion,** c'est l'acte fondamental de la vie associative. En adhérant à l'association Interlude, toute personne rejoint un collectif et porte ses valeurs.

Etre adhérent, ce sont des droits :

- **Participer à la vie quotidienne de l'association** : engagement bénévole, participation aux instances démocratiques de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau…) aux commissions …
- **Avoir accès à un service de qualité** et une information sur les activités de l'association.
- **Bénéficier d'un tarif préférentiel** pour les ateliers, soirées-jeux, rallye des familles…

Et **des devoirs** :

- **notamment Suivre les principes du vivre-ensemble,** à travers le respect du règlement intérieur de l'association (laïcité, respect des locaux, des personnes, du matériel, des consignes de sécurité …)

L'adhérent au cœur du projet associatif 2018-2021

À travers le constat d'une société de plus en plus morcelée, d'un contexte qui divise les gens plutôt que de les réunir, d'une dynamique associative et partenariale en perte de vitesse et d'un engagement bénévole à relancer, nous souhaitons orienter notre travail en remettant **nos adhérents au centre du projet..**

◊ L'adhésion :

Toute personne s'inscrivant à Interlude prend une adhésion. Cela signifie être en accord et soutenir le projet associatif. **Cela peut être aussi participer, s'engager et contribuer à la vie quotidienne de l'association dans un esprit collectif., à travers :**

- L'organisation et l'animation d'une **dynamique associative**, démarche participative au sein de l'association Interlude et à l'extérieur.
- L'animation de **temps d'échanges**, de **commissions** afin d'aller recueillir la parole des adhérents, usagers, habitants qui ne fréquentent pas ou peu Interlude. Nous attacherons une attention particulière au public jeune (ex: étudiants) dans ce recueil de la parole. Cette parole alimentera le projet et les actions qui en découleront toujours dans une démarche de **« faire avec »** le public.
- La mise en place d'une **campagne de recrutement de bénévoles**.
- **L'accompagnement et la formation des bénévoles** dans la mise en place de projets, d'actions au sein de l'association Interlude et à l'extérieur (projets hors les murs).

◊ La cotisation

Les équipements et le fonctionnement général pour les quatre structures sont à la charge de l'association. Le fonctionnement des accueils, des activités est assuré en partie par la cotisation des membres.

Dans notre projet associatif (2018-2021), l'adhérent peut s'acquitter d'une cotisation, qui :

- Lui permet d'**accéder aux quatre structures** de l'association et **au service de location payant**.
- **Contribue aux ressources propres** de l'association Interlude.

◊ L'engagement bénévole

Le Centre d'études et d'information sur le volontariat définit le bénévole comme « une personne s'engageant de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée au service de la communauté ».

L'engagement bénévole au sein d'Interlude se décompose en deux niveaux :

- le premier dans le cadre d'un **échange de savoirs et de savoir-faire**,
- le second en terme de **gestion associative** tant pour les activités que pour l'association.

Les différentes instances de l'association

◊ L'Assemblée Générale (AG)

C'est l'instance démocratique qui réunit une fois par an l'ensemble de ses adhérents. Ceux qui entrent dans des critères définis statutairement ont droit de vote. Ils votent le rapport moral et financier. Ils élisent également par tiers les membres du Conseil d'Administration.

◊ Le Conseil d'Administration (CA)

L'association Interlude est administrée par un conseil de 15 membres élus parmi ses adhérents lors de l'Assemblée Générale annuelle et de 2 membres de droit (le Maire de Bordeaux ou son représentant, le Président de la Caisse d'Allocations Familiales ou son représentant).

Cette instance se réunit au moins une fois par trimestre. Elle établit le projet global de la structure, donne les orientations et délègue au directeur la gestion des affaires courantes et la mise en œuvre du projet.

Association Interlude

◊ Le bureau du Conseil d'Administration

Le bureau est constitué de membres élus au sein du conseil d'administration. Il est composé à minima d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e), d'un(e) secrétaire. Il se réunit pour faire le point sur les affaires courantes de l'association et pour préparer les réunions du Conseil d'Administration.

◊ Les commissions

Selon les besoins, des commissions peuvent être constituées par le Conseil d'Administration. Elles ont pour objectifs d'étudier des projets, de proposer des solutions à des problèmes posés.

◊ D'autres espaces à développer *- Nouveauté -*

*La **« Fabrique des idées »:** espace d'expression qui favorise la rencontre entre bénévoles et l'équipe afin de réfléchir sur le fonctionnement de l'association, la mise en place de projets, la formation des bénévoles…

Schéma fonctionnement de l'association :

L'adhérent au cœur du projet de l'association Interlude

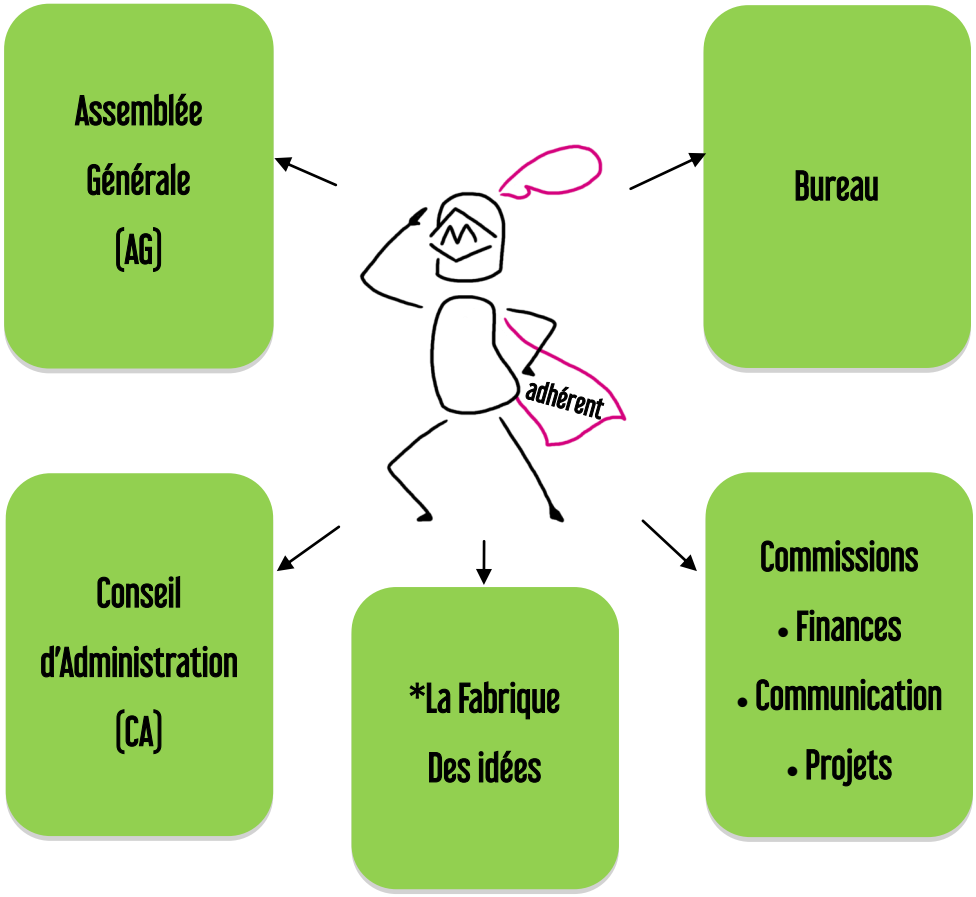

Association Interlude

Les axes d'intervention de l'association Interlude

◊ **Cœur de métier : le jeu**

- Les accueils tout public (0 à 99 ans ou plus)
- Les accueils pour les assistant(e)s maternel(le)s et les éducateurs-trices de crèches
- Les accueils de groupes (centres sociaux, centre de loisirs, écoles…)
- Les accueils de groupes spécialisés (public en situation de handicap) : ITEP, IMP…
- Les animations hors les murs
- La location de jeux et jouets
- L'animation d'ateliers
- L'organisation de soirées-jeux

◊ **Appui à la parentalité**

- L'accueil des familles
- Les ressources documentaires pour les parents : revues pédagogiques…
- Les actions dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents)

◊ **Animation de la vie locale** : Fêtes du jeu, Bourses aux jeux et jouets, Aloha (accueil de nouveaux habitants sur le quartier Ginko), Fête de la nature et des jardins …

◊ **Actions enfance/jeunesse** : mise en place d'animations, d'ateliers de fabrication, de projets autour du jeu de société et des jeux vidéo tout au long de l'année pour les 6 – 17 ans .

- Des projets en partenariat avec la Direction du Développement Social Urbain (DDSU) de la ville de Bordeaux (politique de la ville)
- L'animation d'un atelier jeu au sein du collège Léonard Lenoir sur le temps méridien.
- Le projet de fabrication d'un jeu en direction d'élèves primo-arrivants sur le temps scolaire.

◊ **Actions intergénérationnelles**

◊ **Actions solidaires et citoyennes** :

- L'accompagnement de l'Amicale du SEL de Bordeaux (Système d'échange Local), co-organisation des Bourses Locales d'Échanges, accompagnement de la dynamique d'ateliers proposés par les habitants du quartier Bordeaux maritime, SEL-dating.
- L'organisation d'événements solidaires au profit d'associations caritatives nationales et de solidarité internationale (SOLIJEUX, Fort Bastide…)

◊ **Formation des professionnels** de l'enfance, de la jeunesse, des séniors autour du jeu et des activités ludiques.

Le projet de l'association vise à développer tous ces axes sur la ville de Bordeaux et en particulier sur les quartiers où l'association Interlude est implantée (Bordeaux Maritime, Bordeaux Bastide, Nansouty).

Association Interlude

Ses fonctions

◊ Une fonction éducative et culturelle :

- En permettant à chacun de développer ses connaissances et ses compétences.
- En accompagnant enfants et jeunes et en les aidant au travers de la gestion de leurs loisirs et de leur temps libre à devenir acteurs plutôt que consommateurs, responsables collectivement, ...
- En organisant dans le cadre de l'éducation populaire des expositions, formations etc...

◊ Une fonction sociale et d'acteur du réseau local :

- En proposant des activités collectives visant à encourager la prise de responsabilité et des actions solidaires et citoyennes.
- En favorisant l'information de tous à travers une communication interne et externe de nos actions et de celle de nos partenaires.
- En poursuivant une politique de développement du partenariat, en premier lieu avec les partenaires locaux puis avec d'autres organismes pour des actions favorisant l'inclusion, l'échange, le partage, la convivialité et en renforçant le lien social.
- En soutenant la prise d'initiatives des adhérents, d'habitants.
- En créant des conditions propices à l'implication des adhérents au sein des commissions ou du Conseil d'Administration d'Interlude.

Les moyens mis à disposition

◊ Les moyens humains

- Les bénévoles « réguliers » dans la gestion d'Interlude : ludothéconomie...
- Les bénévoles "membres du Conseil d'Administration" et du "Bureau" (élus associatifs).
- Les bénévoles « ponctuels » sur certaines manifestations : fête du jeu, soirées-jeux...
- Les salariés : Interlude est une association employeuse.
- Les stagiaires.

◊ Les moyens matériels

- Les prestations municipales annexes : locaux mis à disposition par la Ville de Bordeaux, fluides (eau, gaz, électricité, ménage), entretien et réparations, ...
- Le fonds de jeux et jouets.
- Deux véhicules permettant de transporter matériels et jeux.

◊ Les moyens financiers

- La participation des adhérents : adhésions et cotisations, la location de jeux.
- Le bénévolat valorisé.
- Les prestations : accueils de groupes, animations hors les murs, la formation, la location.
- La subvention de fonctionnement annualisée de la ville de Bordeaux.
- La prestation Animation Vie Locale de la CAF liée à l'agrément Espace de Vie Sociale pour Chantelude.
- Les subventions sur projets : CAF (REAAP), Pacte de cohésion sociale, Développement Social Urbain (DSU), Schéma Départemental Jeunesse (DDCS 33 – Conseil Départemental de la Gironde, CAF de la Gironde)...

Les perspectives d'évolution pour 2018-2021

◊ La pérennisation des subventions

L'inscription du projet d'INTERLUDE dans le temps dépend de la capacité de la structure à conserver un équilibre et des moyens dont elle disposera. Un des enjeux majeurs est donc la stabilité de ses financements par la pluri-annualisation de ses conventionnements avec les financeurs (ville de Bordeaux, CAF de la Gironde…).

◊ Les axes à développer

- **Développer la formation : Pourquoi ?**
  - ◊ Transmettre un savoir faire, une expérience au plus grand nombre.
  - ◊ Diffuser la culture du jeu auprès des professionnel(le)s de l'animation, du social, de l'éducation nationale et de l'éducation spécialisée…
  - ◊ Diversifier et augmenter les ressources financières d'Interlude. Nous sommes désormais référencés dans la base de données Datadock.
- **Valoriser les expositions à la location**
- **Retravailler l'événement « Fête du jeu de l'association Interlude »**
- **Valoriser les jeux surdimensionnés (catalogue) et leurs locations**

◊ Les aménagements

- Transformer et mettre aux normes l'espace poussettes trop petit à Bastide en espace de stockage des jeux. (ville de Bordeaux).
- Repenser l'espace goûter à la ludothèque Bastide qui est positionné dans le couloir.
- Réorganiser le grenier de la ludothèque Bastide afin de développer de nouvelles activités (Escape Box, salles pour des ateliers ou pour la formation…).
- Réorganiser l'accueil (borne d'accueil) à la ludothèque Berges du Lac qui est mal positionné (ville de Bordeaux).
- Développer le projet et repenser les espaces jeux-vidéo ouverts à partir de 7 ans (fonctionnement, contenu…) des ludothèques Berges du Lac et Bastide en associant les jeunes.

◊ Les Moyens Humains

Afin de pouvoir développer ce « nouveau » projet, Interlude devra à minima pérenniser ses moyens humains et favoriser la participation des bénévoles (Fabrique des idées…)